

Pétition

Régions de montagne : protéger, mais aussi utiliser

L'espace alpin et le Jura occupent les deux tiers du territoire de la Suisse. Ces paysages de montagne incomparables ont marqué notre pays et l'ont rendu célèbre dans le monde entier. Il est par conséquent sans aucun doute essentiel de prendre soin d'un tel site. Mais les paysages ont davantage à offrir que leur beauté, l'expérience de la nature et la détente ; ils représentent aussi la base vitale des habitants et de leur économie.

Pour que les paysages puissent remplir leurs multiples fonctions sociales, écologiques, économiques et touristiques, ils doivent être accessibles à la population résidente et touristique. Dans les zones protégées, ces clivages sont hélas régulièrement à l'origine de conflits entre les différents groupes d'interlocuteurs. Le souci de protection a certes grandement contribué à préserver les sites naturels, mais à terme, seul ce qui est entretenu et utilisé activement peut réellement être conservé. Il faut par conséquent renforcer l'économie et la compétitivité de la population autochtone, afin de préserver et de développer les emplois dans les régions rurales et de montagne. Cela implique notamment des infrastructures en suffisance et des prestations, comme par exemple des dessertes de trafic ou l'accès aux réseaux en fibre optique. L'on risquerait sinon, en le formulant de manière un peu caricaturale, la scission du pays en une Suisse A, les régions de plaine économiquement dynamiques, et une Suisse B enclavée dans les réserves naturelles, les régions rurales et de montagne.

En signant cette pétition, nous exprimons clairement notre refus d'une Suisse à deux vitesses et la volonté de donner autant de poids à la valorisation des régions de montagne qu'à la protection.

A l'avenir, l'évaluation des intérêts devrait tenir davantage compte des aspects liés à l'utilisation et aux besoins économiques de la population de montagne, tout en soulignant l'autodétermination des régions de montagne. La population alpine a tout autant droit au développement économique que la population urbaine et elle a besoin de perspectives d'avenir. Des emplois attrayants dans ces régions contribuent par ailleurs à réduire la pression urbaine en plaine, les flux de pendulaires et le stress de la densification.

Prénom	Nom	CP	Ville

Pétition

Régions de montagne : protéger, mais aussi utiliser

A Propos

Le « développement durable » s'appuie sur trois piliers, dans un rapport équilibré : environnement, économie, population. En d'autres termes :

les superbes sites naturels de la Suisse doivent être préservés sur le plan écologique, exploités sur le plan économique en tant que précieuse ressource et l'autodétermination des habitants des régions rurales et de montagne est à prendre en compte et favoriser.

A long terme, la population des régions de montagne doit être économiquement autonome dans une large mesure. Le secteur artisanal et industriel, qui réunit env. 40% de l'ensemble des emplois dans les régions alpines et préalpines, est certes important à cet égard, mais les sites naturels jouent eux aussi un rôle majeur en tant que facteur économique central assurant d'indispensables emplois dans l'agriculture, le tourisme et la production d'énergie. Par ces prestations, la population de montagne fournit également une contribution déterminante au succès économique de toute la Suisse.

La protection de la nature et des paysages a été vigoureusement développée au cours des dernières décennies. C'est ainsi que l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) couvre par exemple 19% de la superficie du pays. Les mesures de protection reposent parfois sur des concepts du siècle passé. Pour réaliser le principe du développement durable, il faudra tenir davantage compte à l'avenir de la compétitivité socio-économique des régions rurales et de montagne. La vision des espaces à protéger doit être modernisée ; des approches actuelles, telles que les parcs naturels régionaux, indiquent la voie.

www.petition-population-de-montagne.ch

Les organisations suivantes soutiennent cette pétition

- Association des communes condédantes du Valais
- Association romande et tessinoise des Chefs de Sécurité et Patrouilleurs
- Association Suisse des Guides de Montagne
- Groupement suisse pour les régions de montagne
- Remontées Mécaniques Suisses
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Swiss Snowsport
- Union suisse des arts et métiers